



Avajan, le 30 Mai 2023

Monsieur, Madame,

A l'occasion du prochain départ en retraite de l'employé communal qui assurait l'entretien ainsi que différents services au camping municipal d'Avajan dont vous êtes locataire, je crois utile de vous informer sur la gestion de cet équipement.

En premier lieu, le départ d'Alain VERGE, au 31 Octobre prochain, aura des conséquences qu'il convient d'anticiper quant au fonctionnement du camping dans l'attente de l'arrivée d'un nouvel employé ; dans cette période de transition que je m'efforcerai de raccourcir le plus possible, il est souhaitable que chacun soit attentif à la bonne tenue et à l'entretien des espaces individuels et aussi communs ainsi qu'à tous les détails pouvant affecter la vie commune.

Je souhaite aussi attirer votre attention sur la gestion du camping et les charges financières y afférant : depuis 20 ans en effet, les tarifs de location des emplacements n'ont pas changé, cela tient à une gestion rigoureuse des charges qui a profité aux locataires. Toutefois, avec les évolutions récentes très fortes de certaines charges (à l'image de l'électricité qui relève du secteur libre et dont le prix a explosé, de l'eau avec les coûts croissants d'entretien du réseau, des coûts d'entretien des espaces...) la commune sera vraisemblablement contrainte, dans un avenir proche, de répercuter ces hausses sur les locations pour de simples raisons de bonne gestion et d'équilibre budgétaire indispensable.

En attendant, j'invite chacun à la plus grande rigueur dans tous les domaines susceptibles d'impacter les dépenses communes : consommation d'eau et d'électricité aussi bien que la fréquentation du camping par des personnes non habilitées (non répertoriées dans les contrats de location) et ne participant donc pas aux charges communes etc...

Comptant donc sur votre participation active à cet effort et sur votre attention à ces différents aspects de la vie du camping d'Avajan, je vous adresse mes salutations cordiales

P. GISTAU
Maire